

Réf: Dossier N° 150916

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AORA TECHNOLOGIES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme
TRANCHE DERRIERE LA STATION SHELL, Lot 8, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AORA TECHNOLOGIES »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE;

conception de logiciel et application informatique
distribution de logiciel et application informatique
vente de materiel et accessoires informatique
securite informatique
maintenance et installation informatique
ingenierie informatique
communication et marketing digital
formation
prestations et services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme
TRANCHE DERRIERE LA STATION SHELL, Lot 8, Ilot 9

Dirigeant(s) : M EZOUA GNANZOU PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09581 du 18/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°53881/GTCA/RC/2022 du 18/10/2022

